CA
26-05

13
OCTOBRE
2026

Présent pour ton futur

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DE L'ANNÉE 2026
Le 13 octobre 2026, à 18 h, à la salle D-335 et par visioconférence TEAMS
Sous la présidence de Serge Le Guellec

PRÉSENCES

Serge Le Guellec (président)
Marc-André Lavoie (vice-président)
Julie Gasse
Kurt Vignola
Janice Lemoignan
Caroline Dick
Claude Lia Baril - **TEAMS**
Chantal Otis
Anne-Marie Hudon
Yohan Proulx-Gosselin
Josée Hébert
Lam Ha Nguyen - **TEAMS**
Karine Lemarchand
Pierre-Luc Michaud
Daniel Châles - **TEAMS**

ABSENCES

Mark Harney, Gino Pelletier, Dave Dumas et Jasmine Desrosiers.

PARTICIPE ÉGALEMENT À LA RENCONTRE

Vicky Boucher, directrice des ressources humaines et secrétaire générale
Heidi-Kim Ferguson, directrice de la formation continue
Annie-Lydia Gallant, directrice du CMÉC
Ugo Leblanc, directeur des affaires étudiantes - **TEAMS**
Marie-Josée Proulx, directrice des services administratifs et des infrastructures
Claire Bérubé, secrétaire d'assemblée

26-05.01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le président, Serge Le Guellec, souhaite la bienvenue aux membres et plus particulièrement aux nouveaux membres.

Yohan Proulx-Gosselin, enseignant élu par le personnel enseignant du cégep, et Lam Ha Nguyen, étudiante nommée par l'Association générale étudiante du cégep, sont présentés à l'assemblée.

Puisqu'il s'agit d'une première expérience pour le conseil d'administration de faire partie d'une équipe TEAMS et d'accéder ainsi à un nouvel environnement technologique d'échanges et de collaboration, le service des technologies de l'information réalisera une procédure administrative pour en faciliter l'utilisation. Celle-ci sera transmise à tous les membres du CA d'ici l'assemblée de novembre.

26-05.02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président, Serge Le Guellec, fait la revue de l'ordre du jour en vue de son adoption.

Il est PROPOSÉ par Janice Lemoignan, APPUYÉ par Marc-André Lavoie et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

26-05.03 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA26-03) DU 16 JUIN 2026

Le président, Serge Le Guellec, présente le point.

Il est PROPOSÉ par Chantal Otis, APPUYÉ par Marc-André Lavoie et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le procès-verbal tel qu'il est présenté.

26-05.04 DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAUX DU COMITÉ EXÉCUTIF (CE26-09) DU 22 JUIN 2026 ET (CE26-10) DU 8 SEPTEMBRE 2026

Les documents sont déposés pour information.

26-05.05 DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DES ÉTUDES (CÉT26-04) DU 19 MAI 2026

Le document est déposé pour information.

26-05.06 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est soulevée.

DÉCISIONS REQUISES

26-05.07 FORMATION DU COMITÉ DE SÉLECTION POUR LE POSTE DE DIRECTRICE OU DIRECTEUR DE L'IMQ : POUR ADOPTION

La directrice des ressources humaines, Vicky Boucher, présente le point.

La titulaire du poste, Mélanie Leblanc, a quitté en juillet dernier. Daniel Dion assure l'intérim jusqu'à l'embauche d'une nouvelle direction.

Le processus visant la sélection d'une candidate ou d'un candidat au poste de directrice ou directeur de l'IMQ doit donc être amorcé en procédant à la formation d'un comité de sélection et à la nomination de ses membres dans le respect des dispositions prévues à la Politique de dotation en ressources humaines et à la Politique locale de gestion concernant le personnel cadre.

La Politique de dotation en ressources humaines (catégorie D-07 du Cahier de gestion) mentionne à l'article 9.2 « que le conseil d'administration procède à l'engagement des cadres de direction ». L'article 11.4, paragraphe g), décrit la composition du comité de sélection en mentionnant que « pour les emplois de cadre de direction, un comité de sélection, composé du président ou du vice-président du conseil d'administration, de la directrice générale ou du directeur général (responsable du comité), de la directrice ou du directeur des Ressources humaines du Collège, de la présidente ou du président de l'Association locale des cadres ».

Par ailleurs, la Politique locale de gestion concernant le personnel cadre (catégorie D-04 du Cahier de gestion) prévoit à l'article 7.1.1 que « L'exécutif de la section locale est invité à désigner une ou un membre pour siéger à tout comité de sélection de personnel cadre ».

CONSIDÉRANT la vacance du poste depuis que la titulaire a quitté, en juillet dernier ;

CONSIDÉRANT les dispositions de la Politique de dotation en ressources humaines (catégorie D-07 du Cahier de gestion) et celles de la Politique locale de gestion concernant le personnel cadre (catégorie D-04 du Cahier de gestion) ;

Il est recommandé de former le comité de sélection pour le poste de direction de l'IMQ et d'amorcer le processus de dotation. Le président, Serge Le Guellec siègera à ce comité.

Il est PROPOSÉ par Janice Lemoignan, APPUYÉ par Josée Hébert et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'amorcer le processus de dotation.

26-05.08 RAPPORT SUR L'APPLICATION DE LA POLITIQUE DE LUTTE CONTRE LE TABAGISME ET L'USAGE DU CANNABIS : POUR ADOPTION

La directrice des services administratifs et des infrastructures, Marie-Josée Proulx, présente le point.

Au point 11 du rapport qui est présenté, le président demande des précisions à propos des mesures de dénormalisation du tabagisme et de boycottage de l'industrie du tabac. Marie-Josée Proulx mentionne qu'il n'y a effectivement pas de mesures intégrées en ce moment dans notre politique, mais qu'il est envisageable, lors de la prochaine révision de la politique, de les intégrer. Il est donc convenu par l'assemblée, suivant la proposition du président, de mettre en place des mesures de dénormalisation lors de la prochaine révision de la politique (catégorie B-10 du cahier de gestion).

L'article 5.1 de la Loi concernant la lutte contre le tabagisme stipule que tout établissement d'enseignement de niveau collégial doit adopter une politique concernant la lutte contre le tabagisme visant à établir un environnement sans fumée et la transmettre au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Cette dernière doit tenir compte des orientations qui lui sont communiquées par le ou la ministre. Afin de répondre à cette Loi, le Cégep de Rimouski s'est doté de la Politique institutionnelle de lutte contre le tabagisme et l'usage du cannabis (B-10).

De plus, la Loi prévoit que le directeur général d'un établissement d'enseignement, tous les deux ans, doit faire rapport au conseil d'administration sur l'application de cette politique et transmettre ce rapport dans les 60 jours au ministre.

CONSIDÉRANT l'application par le Cégep de Rimouski, de la Politique institutionnelle de lutte contre le tabagisme et l'usage du cannabis ;

CONSIDÉRANT l'obligation de rendre compte au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) de l'application de la politique ;

Il est recommandé d'approuver le rapport sur l'application de notre Politique institutionnelle de lutte contre le tabagisme et l'usage du cannabis.

Il est PROPOSÉ par Josée Hébert, APPUYÉ par Karine Lemoignan et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'approuver le rapport sur l'application de la Politique institutionnelle de lutte contre le tabagisme et l'usage du cannabis tel que présenté.

APPROBATION DES DÉCISIONS DES INSTANCES DU COLLÈGE DE RIMOUSKI

26-05.09 MODIFICATIONS AU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ÉLÈVES ENGAGÉS (F-05) : POUR ADOPTION

Le directeur des études, Kurt Vignola, présente le point.

Ce programme n'était plus à jour depuis longtemps et il était de la volonté de la Direction des études d'actualiser ce programme afin qu'il reflète davantage la réalité d'aujourd'hui. Il a par ailleurs été entériné par la commission des études. Le président remercie les membres de la commission pour leur excellent travail.

Adopté en juin 2005 (CA05-07.07), le Programme de soutien aux élèves engagés (F-05) encadre les formules Art-études, Sport-études et Implication-études offertes aux étudiantes et aux étudiants du Cégep de Rimouski, de l'Institut maritime du Québec et du Centre matapédien d'études collégiales. Vingt ans après son adoption, plusieurs éléments du programme ne reflètent plus les pratiques actuelles, les structures organisationnelles en place, ni la diversité des formes d'engagement étudiant observées au Collège.

Une mise à jour du programme a donc été élaborée afin d'actualiser les formules existantes, d'ajouter une formule Passion-études pour les disciplines autres qu'artistiques ou sportives, de simplifier les procédures d'admission, de clarifier les critères d'admissibilité et de maintien, et de revoir les modalités de reconnaissance de l'engagement, dont le certificat Feritas. La proposition a été soumise à la consultation des personnes étudiantes, du personnel non enseignant et des responsables de coordination départementale et des programmes. Les commentaires reçus ont permis d'ajuster la version finale soumise pour adoption.

CONSIDÉRANT que le Programme de soutien aux élèves engagés (F-05) n'avait pas été révisé depuis son adoption en 2005 ;

CONSIDÉRANT que les structures organisationnelles, les services et les pratiques d'admission ont évolué depuis ;

CONSIDÉRANT que la diversité des formes d'engagement étudiant justifie l'ajout d'une formule Passion-études ;

CONSIDÉRANT que des consultations ont été réalisées auprès des personnes étudiantes, du personnel non enseignant et des responsables de coordination des départements et des programmes ;

CONSIDÉRANT que les commentaires recueillis ont été intégrés à la version finale du programme ;

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la commission des études ;

Il est recommandé que le conseil d'administration adopte les modifications proposées au Programme de soutien aux personnes étudiantes engagées (F-05) par la direction des Études.

Il est PROPOSÉ par Janice Lemoignan, APPUYÉ par Marc-André Lavoie et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le Programme de soutien aux personnes étudiantes engagées tel que présenté.

POINTS D'INFORMATION

26-05.10 SURVOL COLLÉGIAL

La directrice générale, Julie Gasse, présente le survol collégial.

Intelligence artificielle (IA)

À la suite du dernier arrêté ministériel publié par le ministère de la cybersécurité et du numérique (MCN), les organismes publics, dont les cégeps, doivent se conformer aux orientations et aux principes gouvernementaux sur l'utilisation responsable de l'IA. Pour ce faire, le cégep a élaboré une nouvelle directive qui sera d'abord partagée à la direction. Différents ateliers sont prévus prochainement. Kurt Vignola souligne qu'un groupe d'enseignantes et d'enseignants travaille actuellement sur des orientations qui seront présentées à la commission des études et éventuellement au conseil d'administration. De plus, il mentionne que la Fédération des cégeps, le ministère de l'Enseignement supérieur ainsi que le MCN ont fourni aux collèges divers outils pratiques pour les aider dans tout ce processus. D'ailleurs une formation sur l'utilisation de l'IA est à venir pour le personnel.

À la suggestion du président d'offrir une formation sur l'IA aux membres du conseil, tous sont d'accord et s'engagent à suivre la même formation sur l'IA offerte au personnel du collège.

Écologisation

Le comité institutionnel d'écologisation a été formé et un plan sur trois ans est en cours d'élaboration. Les travaux avancent, le comité veut mettre en valeur sa politique et sensibiliser la communauté à ce sujet. Kurt Vignola rappelle que la journée pédagogique portera sur ce thème et que des travaux de réflexion et d'analyse visant à intégrer l'écologisation à la pédagogie sont prévus au trimestre d'hiver 2027.

Construction navale

La directrice générale mentionne l'importance pour l'IMQ et le CFMU, qui offre de la formation dans ce domaine, de faire valoir notre expertise auprès des responsables des grands projets en construction navale comme celui de la Davie à Lévis ainsi que dans d'autres projets internationaux. Lors d'une récente mission commerciale en Allemagne et en Italie, elle a eu l'occasion de positionner notre expertise dans le domaine auprès de l'industrie maritime étrangère.

Le président souligne l'importance pour le collège de s'impliquer dans des enjeux maritimes majeurs. Julie Gasse informe le conseil qu'elle est membre de comités nationaux et qu'elle représente le Québec dans l'un de ces comités ce qui lui permet de faire valoir notre expertise à des instances et à des responsables de haut niveau.

26-05.11 PLAN D'ACTION INSTITUTIONNEL 2026-2027

La directrice générale, Julie Gasse, présente le plan d'action institutionnel.

Le plan d'action institutionnel comprend les orientations et les actions ciblées pour 2026-2027 en lien avec les objectifs stratégiques. Les actions sont identifiées de façon à en faciliter le suivi et la réalisation par chacune des directions du collège. Le président mentionne qu'en juin 2027, le CA aura un portrait précis de ce qui aura été réalisé durant l'année.

26-05.12 RÉFECTION DE LA TOUR ROSE DES RÉSIDENCES DU CÉGEP DE RIMOUSKI – PROCESSUS D'APPROBATION DES SOUMISSIONS

La directrice des services administratifs et des infrastructures, Marie-Josée Proulx, présente le point.

Marie-Josée Proulx présente les grandes lignes de ce projet de réfection de la tour rose des Résidences. L'appel d'offres a été lancé et les soumissions devraient être reçues prochainement. La tour rose sera complètement fermée dès janvier prochain jusqu'au 1er août 2027. Il est important que certains travaux soient effectués à temps afin de permettre aux étudiantes et étudiants d'intégrer le bâtiment au début de la prochaine rentrée scolaire.

26-05.13 RETOUR SUR LE SONDAGE DES ADMINISTRATEURS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La secrétaire générale, Vicky Boucher, présente le point.

Un résumé des résultats du sondage est présenté par Vicky Boucher. Le rapport est joint pour de plus amples informations. Le conseil d'administration doit procéder chaque année à l'évaluation de sa performance dans un processus d'amélioration continue. Les commentaires exprimés lors du sondage viennent également préciser les actions à prioriser au plan annuel du CA pour l'année à venir.

Le président rappelle que des changements ont été apportés à l'ordre du jour des assemblées du conseil. Les points qui nécessitent des décisions importantes seront dorénavant discutés dès le début de la rencontre. De plus, suivant les commentaires formulés lors du sondage, il rappelle la différence entre les enjeux opérationnels de la direction du collège et ceux des membres du CA et souligne que la gestion des risques est pilotée avec la Fédération des cégeps.

26-05.14 PLAN ANNUEL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La secrétaire générale, Vicky Boucher, présente le point.

Les membres du conseil d'administration sont d'accord avec le plan proposé.

26-05.15 PLANIFICATION DES PRÉ CA

La secrétaire générale, Vicky Boucher, présente le point.

Vicky Boucher informe les membres du conseil qu'il y aura trois PRÉ CA, soit en février, mars et avril. Ils porteront sur les sujets suivants : l'intelligence artificielle, la gestion des risques et le suivi du plan stratégique du collège.

26-05.16 FORMATION DES ADMINISTRATEURS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- **Le cadre juridique de la fonction d'administrateur**

En septembre dernier, cinq (5) membres du CA ont participé à la formation sur le cadre juridique de la fonction d'administrateur. Certaines personnes participantes ont exprimé leur appréciation sur le contenu, la pertinence et l'efficacité de la formation. Cette version-ci a été préférée à celle sur la gouvernance qui est plus générale et moins ciblée.

Les membres sont d'accord à ce que cette formation soit offerte à tous les nouveaux membres du CA dès le début de leur arrivée au conseil.

26-05.17 EFFECTIFS ÉTUDIANTS AU 20 SEPTEMBRE 2026

Le directeur des études, Kurt Vignola, présente le point.

26-05.18 SUIVI DES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

  Le comité de gouvernance et d'éthique a tenu une rencontre le 22 septembre dernier. Lors de cette rencontre, le comité a discuté du sondage des administrateurs ainsi que du plan de travail du CA. Étant donné que ces points ont déjà été couverts précédemment, le sujet est complété.

- COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

  Le comité des ressources humaines s'est réuni le 5 octobre dernier. Vicky Boucher mentionne que la politique de perfectionnement a été déposée auprès des membres du comité. Il a été discuté aussi de la planification de la main-d'œuvre, du programme d'aide au personnel et du plan de travail du comité pour 2026-2027.

- COMITÉ DE VÉRIFICATION

  Une première rencontre du comité de vérification a eu lieu le 29 septembre dernier. Marie-Josée Proulx mentionne qu'il a été discuté notamment du plan de vérification financière, du suivi des travaux du vérificateur et du rapport de vérification qui sera présenté d'abord au comité de vérification et par la suite à la prochaine assemblée du CA en novembre prochain.

  Le président remercie les membres du CA qui acceptent de s'impliquer dans ces comités et du temps accordé.

26-05.19 PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre du CA aura lieu le 10 novembre.

26-05.20 AFFAIRES DIVERSES

Aucun sujet n'a été discuté.

HUIS CLOS

26-05.21 SUIVI DU PROCESSUS D'ÉVALUATION DU MANDAT DU DIRECTEUR DES ÉTUDES

Ce sujet est traité à huis clos.

26-05.22 LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est PROPOSÉ par Marc-André Lavoie et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de lever la séance.

La séance est levée à 20 h 17.

_____

Le président
(Serge Le Guellec)

_____

La secrétaire générale
(Vicky Boucher)

_____

La secrétaire d'assemblée
(Claire Bérubé)